

## INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE 2023/2024

### Bienvenue au CO de Saint-Guérin

Chers parents,

Votre enfant fréquentera en 2023/2024 le Cycle d'Orientation régional de Saint-Guérin à Sion. Nous lui souhaitons la plus cordiale des bienvenues. Il trouvera dans notre école l'encadrement dont il a besoin pour vivre une agréable année scolaire.

Nous vous communiquons ci-après quelques indications pratiques concernant la rentrée scolaire.

Les listes de classes seront disponibles sur le site internet de l'école dès le **mardi 15 août 2023**.

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant dans notre école et sommes à disposition sur rendez-vous (tél. : 027 324 13 32).

Veillez agréer, Chers parents, Chers élèves, nos sentiments les meilleurs.

**Alain Wirthner**

**Directeur**

#### Horaires le jour de la rentrée

**Jeudi 17 août 2023**

**9CO** : 08h00 dans la cour du bâtiment 43

**10CO** : 08h15 dans la cour du bâtiment 39

**11CO** : 08h45 dans la cour du bâtiment 43



#### Soirée Parents

**9CO** : **Lundi 21 août 2023** à 18h30 -> Séance plénière à la salle paroissiale de St-Guérin

**10CO** : **Mardi 22 août 2023** à 19h00 -> Séance plénière à la salle paroissiale de St-Guérin

**11CO** : **Jeudi 24 août 2023** à 19h00

*Des informations précises seront transmises à la rentrée.*

## Liste des fournitures scolaires et personnelles

Afin de faciliter l'organisation de votre enfant pour l'ensemble des cours, vous trouvez ci-après le matériel nécessaire. Veuillez noter que pour les branches, des couleurs sont attribuées.

**Le premier jour d'école, il est uniquement nécessaire de prendre le sac d'école (des livres seront déjà distribués), la trousse, le dossier accordéon ainsi qu'un bloc de feuilles.**

Branche	Couleur	Descriptif
<b>Pour tous les cours</b>		Un sac d'école Une trousse Des doublures et des étiquettes pour les manuels scolaires prêtés par l'école Une plume ou un roller à encre bleue (non effaçable à la gomme) avec cartouches de rechange Un effaceur 2 crayons à papier (mines HB et 3B) Une gomme Un petit taille-crayon 4 stylos fins (rouge, vert, bleu et noir) 2 surligneurs (par ex. Stabilo Boss) de différentes couleurs Un bloc de feuilles A4, quadrillées 4 mm avec cadre Un bloc de feuilles de brouillon A4 ou A5 Une règle de 30 cm Des ciseaux Un bâton de colle Un dossier accordéon (entre 7 et 10 séparations) Une calculatrice scientifique type Texas Instruments TI-30 ECO RS / TI-30 XIIS <b>L'agenda scolaire est fourni par l'école.</b>
<b>Français</b>	<b>Bleu</b>	Un dossier rapide bleu ou un classeur A4 fin bleu, dos max. 3 cm Un cahier A4 bleu, quadrillé 4mm, 48 pages minimum
<b>Mathématiques</b>	<b>Rouge</b>	Un demi-classeur fédéral A4 rouge, dos 4 cm avec 6 séparations Deux dossiers rapides ou classeurs A4 fins (max. 3 cm) dont au moins 1 rouge Une équerre Un bon compas (type Kern) Un cahier A4 rouge, quadrillé 4 mm, 48 pages minimum
<b>Allemand</b>	<b>Vert</b>	Un cahier A4 vert, quadrillé 4 mm, 48 pages minimum
<b>Sciences</b>	<b>Noir</b>	Un dossier rapide noir ou un classeur A4 fin noir, dos max. 3 cm
<b>Anglais</b>	<b>Jaune</b>	Un dossier rapide jaune ou un classeur A4 fin jaune, dos max. 3 cm Un cahier A4 jaune, quadrillé 4 mm, 48 pages minimum
<b>SHS (Sciences humaines et sociales)</b>	<b>Violet</b>	Un demi-classeur fédéral A4 violet, dos 4 cm avec 4 séparations
<b>ECR (Ethique et culture religieuses)</b>		Un demi-classeur fédéral A4, dos 4 cm
<b>EF (Economie familiale)</b>		Un classeur A4 souple avec 10 fiches plastiques
<b>ACM (Activités créatrices et manuelles)</b>		Un tablier ou une vieille chemise (utile selon l'activité) Un feutre indélébile
<b>Arts visuels</b>		2 feutres noirs, un fin et un plus épais
<b>Musique</b>		2 cahiers A4, un fin et un plus épais
<b>EPH (Education physique)</b>		Un sac de sport Des chaussures et une tenue d'éducation physique (intérieure et extérieure)

## Plan de scolarité

Début de l'année scolaire	le jeudi matin	17 août 2023
Fin de l'année scolaire	le vendredi soir	21 juin 2024
Jours de congé		
Congés hebdomadaires	<i>mercredi après-midi et samedi toute la journée</i>	
Automne	du mercredi midi au lundi matin	18 octobre 2023 30 octobre 2023
Toussaint	mercredi	1 <sup>er</sup> novembre 2023
Immaculée Conception	vendredi	8 décembre 2023
Noël	du vendredi soir au lundi matin	22 décembre 2023 8 janvier 2024
Hiver - Carnaval	du vendredi soir au lundi matin	9 février 2024 19 février 2024
Pâques	du jeudi soir au lundi matin	28 mars 2024 8 avril 2024
Ascension	du mercredi midi au lundi matin	8 mai 2024 13 mai 2024
Pentecôte	lundi	20 mai 2024
Fête-Dieu	jeudi	30 mai 2024

**Horaires**                    **matin : 07h55 à 11h30**                    **après-midi : 13h55 à 16h25**

*Les enfants entrent dans les bâtiments à 07h55/13h55. 5 minutes plus tard pour le début des cours, ils sont assis à leur place et prêts à travailler.*

Les vacances familiales sont à programmer en tenant compte de ce plan de scolarité. Les congés pour une anticipation ou une prolongation de vacances scolaires ne sont pas accordés.

**Dates à réserver :**

- ✓ Journée d'endurance : mardi 17 octobre 2023
- ✓ Journées de ski (accompagnants bienvenus) : mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 février 2024
- ✓ Journées sportives : lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 mai 2024

## Abonnements de bus

Chaque élève doit être en possession de son titre de transport pour écolier. Celui-ci est valable tous les jours de l'année (y compris durant les vacances scolaires).

La Direction des écoles de la ville de Sion adresse un courrier durant l'été aux élèves sédunois ayant droit à la gratuité des transports (enfants domiciliés à plus de 2 km de l'école) pour la commande ou le prolongement de leur SwissPass (entre 1 et 2 km à parcourir possibilité de bénéficier d'un abonnement à CHF 100.--). Les autres élèves reçoivent des informations directement de leur Commune.

## Repas scolaires

Les élèves qui ne peuvent pas rentrer chez eux à midi, en particulier ceux habitant hors de la commune de Sion, ont la possibilité de prendre le repas de midi au foyer de l'école (Petit-Chasseur 41). Avec le repas, il est prévu pour eux une étude surveillée obligatoire de 60 minutes, de 12h45 à 13h45. En quittant leur classe à 11h30, les élèves prennent les effets dont ils ont besoin et se rendent directement à la cantine scolaire.

Les bons de repas sont à retirer soit auprès de votre commune de domicile, soit directement au foyer (prix : CHF 10.--). Il y a la possibilité d'acheter un carnet de 10 repas. L'inscription au repas de midi est possible pour 1, 2, 3 ou 4 repas par semaine et se fait pour toute l'année. Si vous êtes intéressés, votre enfant aura la possibilité de s'inscrire auprès de son titulaire et de manger à la cantine le premier jour d'école.

*Les repas au Foyer St-Guérin sont assurés par l'entreprise ELDORA labellisée « Fourchette verte ». Durant cette prise en charge, le règlement de l'école s'applique pour chaque élève.*

## Aide aux devoirs – méthode de travail

Une aide aux devoirs (méthode de travail) dispensée par les enseignants est proposée les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h15. L'inscription est possible pour un semestre ou pour l'année scolaire entière. *Les informations seront transmises par le titulaire lors de la première semaine.*

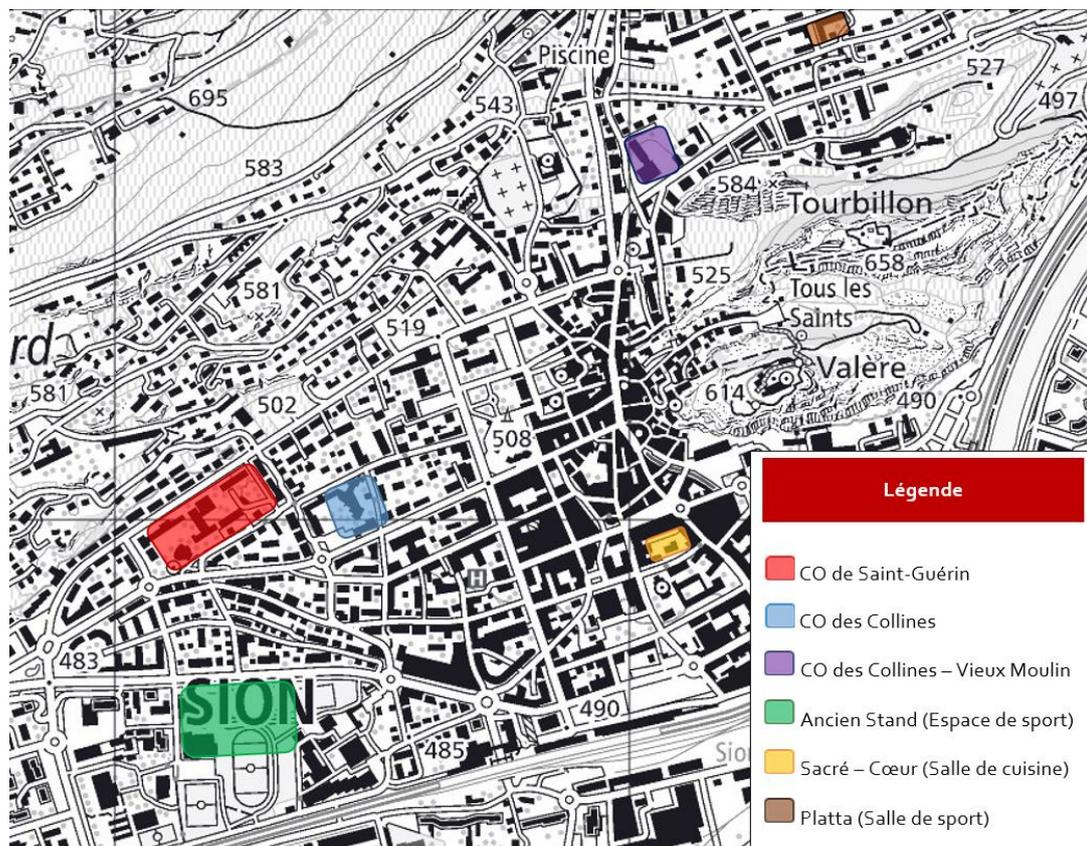
## Soutien spécifique à une branche (français – maths – sciences – allemand)

Les élèves ont la possibilité de s'inscrire à des cours de soutien spécifiques aux branches à niveau auprès de leur enseignant. L'inscription se fait pour une période déterminée d'environ 2 mois, renouvelable. Une fois inscrit, la présence de l'élève est obligatoire. *Les informations seront transmises par le titulaire lors de la première semaine.*

## Casiers

Les élèves des communes de Mont-Noble, St-Léonard et Grimisuat peuvent venir au secrétariat prendre un casier (formulaire transmis par le titulaire et caution de CHF 40.-) dès le 2<sup>e</sup> jour de cours. Une communication suivra pour les autres élèves.

## Plan de situation des CO régionaux de Sion



Le cycle d'orientation de Saint-Guérin (COSG) à Sion est réparti sur trois bâtiments principaux qui se trouvent à l'avenue du Petit -Chasseur no 43, no 41 et no 39, où la majorité des heures sont enseignées.

Tous les élèves du COSG effectuent leurs cours d'activités créatrices et manuelles (ACM) au CO des Collines (COC – Chemin des Collines 27). Les cours d'économie familiale (EF) sont donnés soit au COSG, soit au centre scolaire du Sacré-Cœur, à la rue des Cèdres 17.

Une partie des infrastructures sportives des CO régionaux de Sion est située dans le quartier de l'Ancien Stand. Les élèves s'y rendent notamment pour les cours de piscine, de patin ainsi que pour les activités en plein air.

## Site internet des CO Régionaux de Sion

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet [www.cosionregion.ch](http://www.cosionregion.ch) pour connaître l'agenda des activités, trouver un contact ou chercher un formulaire.

**Le carnet scolaire doit être remis au titulaire de classe le 1<sup>er</sup> jour d'école.**

Toutes les informations et les documents pratiques seront transmis par le titulaire et récoltés lors de la première semaine de cette nouvelle année scolaire.